

## COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

Le vendredi onze mars deux mille vingt deux à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**

**Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.**

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	36 +20	56
Quorum		52
Total des voix (P64 +R36)		100
Majorité absolue		51

### ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

<b>Mme.</b>	<b>Marie-Laurence ANZALONE</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
<b>MM.</b>	<b>Jean-Marc BALDI</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	<b>Romain BUCHAUT</b> , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	<b>Roland CARLIER</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	<b>Serge CURNIER</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	<b>Benoit DUFAY</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	<b>David FOURNIER</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	<b>Philippe GINOUX</b> , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	<b>Fabrice MARTINEZ TOCABENS</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	<b>Juan MORENO</b> , délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	<b>Gérard PAUL</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	<b>Jean-Luc PERIN</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	<b>Yves PICARDA</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
<b>Mme</b>	<b>Isabelle PORTEFAIX</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
<b>MM.</b>	<b>François PREVOST</b> , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	<b>Jean-Louis ROBERT</b> , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	<b>Patrick ROUILLES</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
<b>Mme.</b>	<b>Joanne TEXTORIS</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
<b>MM.</b>	<b>Jean-Michel TRON</b> , délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
	<b>Pierre-Yves VADOT</b> , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	<b>Yves WIGT</b> , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

7 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

<b>Mmes.</b>	<b>Bénédicte AUZANOT</b> , déléguée du Conseil Régional Sud PACA
	<b>Hélène GENTE-CEAGLIO</b> , déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
	<b>Elisabeth JACQUES</b> , déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
	<b>Laurence LEFEVRE</b> , déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse
	<b>Marion MAGNAN</b> , déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
<b>M.</b>	<b>Christian MOUNIER</b> , délégué du Conseil Départemental de Vaucluse
<b>Mme.</b>	<b>Noëlle TRINQUIER</b> , déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

8 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** Vincent DAVAL, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de moins de 15 000 habitants
- Mmes.** Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants  
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
Sabrina LAMBERT, déléguée de Chateaufort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** Jean-Pierre PAPPALARDO, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants  
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants  
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants  
Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- M.** Jacky GERARD, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO
- Mme.** Bénédicte MARTIN, déléguée du Conseil Régional Sud PACA par Bénédicte AUZANOT
- MM.** Didier REAULT, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Marion MAGNAN  
Yves VIDAL, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Elisabeth JACQUES

16 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- MM.** Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Serge CURNIER  
Jean-Michel ARNAUD, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
- Mme.** Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Jean-Luc PERIN
- MM.** Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par David FOURNIER  
Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Fabrice MARTINEZ TOCABENS
- Mme.** Martine CESARI, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
- MM.** Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Gérard PAUL  
Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST  
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Jean-Michel TRON
- Mme.** Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
- M.** René JAUFFRET, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Yves PICARDA
- Mmes.** Geneviève JEAN, déléguée de la Communauté territoriale Sud Luberon par Pierre-Yves VADOT  
Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Benoit DUFAY
- MM.** Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Marie-Laurence ANZALONE  
Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
- Mme.** Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- M.** Bernard ALAMELLE, délégué suppléant de Pertuis
- Mmes.** Véronique BOUTEILLE, SMAVD  
Frédérique COUTAZ, SMAVD
- MM.** Christian DODDOLI, SMAVD  
Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve  
Julien GOBERT, SMAVD  
Olivier NALBONE, Région Sud  
Christian PAPUT, délégué suppléant de Tallard  
Philippe PICON, SMAVD

Délibération n° 2022-20  
Formation générale

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

### *Actualité SAGE et Bassin Versant*

La démarche de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Durance, portée par le SMAVD, avance sur le champ technique, avec un travail d'approfondissement des enjeux et objectifs thématiques (en partant du principe que le SAGE doit apporter une valeur ajoutée pour le territoire, dans différents domaines de gestion de l'eau et des milieux aquatiques). Ce travail est réalisé en interne et en associant les gestionnaires de milieux aquatiques présents sur le périmètre (syndicats de rivières Asse Bléone Buëch, lac de Serre-Ponçon, Ubaye) ainsi que les partenaires institutionnels. Une thématique centrale, la gestion de la ressource en eau et l'adaptation au changement climatique, donne lieu à un intense travail en interne avec l'animation du projet C3PO, présenté succinctement dans ce rapport.

Administrativement l'arrêté interpréfectoral de définition du périmètre du SAGE (le bassin versant détourné des SAGE existants du Calavon et du Verdon) a été signé par les 6 préfets concernés. Se prépare maintenant, sous l'égide de la DREAL et de la préfecture des Alpes de Haute Provence (désignée préfecture référente pour le SAGE Durance), l'arrêté préfectoral de désignation des membres de la future Commission Locale de l'Eau (CLE).

La prise de cet arrêté constitue un enjeu, puisque l'installation de la CLE sera un moment fort de formalisation de la démarche et de mobilisation politique. Des ajustements dans sa composition, souhaités par l'Etat à la suite de la consultation officielle qui s'est tenue au cours de l'été 2020, représentent également un enjeu puisqu'ils viennent bousculer un fragile équilibre obtenu à la suite de plusieurs mois de concertation.

Pour accompagner les débats de la future CLE, le SMAVD a initié une démarche innovante de modélisation intégrée de l'ensemble du bassin versant. Cette démarche, baptisée C3PO permet d'ores et déjà de structurer la réflexion sur la gestion la ressource en eau. Nous disposerons ainsi d'un outil d'aide à la décision pour l'évaluer les effets du changement climatique sur la disponibilité de la ressource en eau et sur la satisfaction des différents usages et pour définir les moyens de s'adapter pour garantir un accès à l'eau pour l'ensemble des besoins. Après deux ans de travail cet outil d'aide à la décision est maintenant en mesure d'être exploité pour partager la connaissance, réaliser des scénarios prospectifs et envisager des solutions d'adaptation.

Une réunion du Comité Plénier de la Durance (instance informelle constituée en 2016 pour réunir les acteurs du Bassin Versant) est programmée le 16 mars prochain. L'ordre du jour de cette séance permettra d'aborder ces sujets points techniques et de gouvernance :


- C3PO : présentation de l'outil, ses potentialités et perspectives
- Perspective d'installation de la CLE – le point sur les arrêtés préfectoraux périmètre et composition. Les ajustements apportés par la DREAL
- Bilan des travaux du Comité plénier et des commissions et proposition d'évolution de l'organisation

Enfin, une démarche en cours, déjà présentée lors du précédent Comité syndical est la constitution d'un groupe d'élus sur la ressource en eau avec pour objectif de permettre aux élus locaux de se positionner ensemble sur des sujets concernant la gestion de l'eau pour avoir un impact dans les futurs débats entre acteurs, notamment au sein de la future CLE. Il s'agit d'être à l'écoute des besoins et visions des uns et des autres, pour ne pas s'engager dans une démarche « hors sol », mais qui au contraire réponde à des enjeux concrets.

Pour le moment 24 élus se sont inscrits : 15 lors de l'invitation au dernier comité syndical et 9 en répondant à notre invitation envoyée par courrier. Nous pensons pouvoir constituer 3 groupes d'une dizaine d'élus chacun pour une première rencontre. La liste des participants reste naturellement ouverte à toute manifestation d'intérêt.

***Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité***

- **PREND ACTE** de ce point d'information.

  
**Le Président**  
**Yves WIGT**



**CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 18 MARS 2022**

  
**Le Président**  
**Yves WIGT**